



Commission de la Formation et de la Vie Universitaire Formation plénière

Séance du jeudi 9 novembre 2023

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire s'est réunie en formation plénière le jeudi 9 novembre 2023 à 9h15, sous la Présidence de M. Vincent THOMAS et de Madame Karen FIORENTINO Vice-Présidente de la CFVU

Collège A (7) : M. Cédric DEMONCEAUX ; M. Daniele FAENZI (donne procuration à M. Alain RAUWEL) ; Mme Karen FIORENTINO ; Mme Maryse GAIMARD (donne procuration à M. Luc IMHOFF) ; M. Claude GROS (donne procuration à Mme Sylvie SIRE) ; M. Luc IMHOFF ; Mme Emmanuelle VENNIN

Collège B (6) : Mme Fabienne BON ; M. Éric BOURILLOT (donne procuration à Mme Karen FIORENTINO à partir de 10h45) ; M. Olivier COUTURE ; M. Alain RAUWEL ; Mme Christelle SERÉE-CHAUSSINAND (donne procuration à Mme Emmanuelle VENNIN à partir de 10h45) ; Mme Sylvie SIRE

Collège Personnel BIATSS (4) : Mme Pascale AUROUX (donne procuration à M. Philippe VIGNERON) ; Mme Véronique LAHAIE ; M. Xavier URBAIN ; M. Philippe VIGNERON

Collège des usagers (2) : M. Lancelot KRYPIEC ; Mme Capucine YVENAT (donne procuration à M. Lancelot KRYPIEC)

Personnalités extérieures (1) : Mme Christelle DUPONT (donne procuration à M. Cédric DEMONCEAUX)

Invités à titre consultatif : M. Emmanuel OLIVAUD

Invités à titre permanent : M. Éric HUSSON (représentant Mme Emillie BARTHET) ; Mme Bénédicte MACE

Invité : Mme Sophie MORLAIX

Début séance : 9h15

1. Informations du Président

Plan Vigipirate- risque attentat

Suite aux événements récents (conflit en Israël, assassinat de Dominique Bernard, anniversaire de l'assassinat de Samuel Paty), le plan Vigipirate a franchi une nouvelle étape et des informations ont été fournies aux services et aux composantes. Il est nécessaire d'être attentif et de pouvoir communiquer des informations rapidement (comportements, situations inhabituelles, etc.) afin d'intervenir.

Parallèlement, le Président a rencontré la gendarmerie et les forces de police. Des discussions sont en cours pour mettre en place des procédures qui permettront aux gens de réaliser des exercices afin de savoir comment agir collectivement face à ce type d'événement. Des procédures existent déjà, mais le but est d'être préparé au mieux sans créer de psychose et en gardant notre sérénité.

Monsieur Thomas a tenu à souligner la forte mobilisation et présence de l'ensemble du monde académique (de 800 à 1 000 personnes), lors de la minute de silence en hommage aux professeurs Dominique Bernard et Samuel Paty.

Madame Lahaie se questionne sur la manière d'alerter, lors de ce type d'événement, et notamment sur un éventuel avertisseur sonore distinct de celui des incendies.

Le Président précise que ce point est étudié par le groupe de travail.

Le développement de l'offre de formation

Le Schéma Local de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche, de l'Innovation et de la Vie Etudiante (SLESRIVE) a été signé en présence du Recteur, du CROUS, de la Communauté urbaine Montceau-Creusot et de la Région. Ce schéma, concernant le secteur du Creusot, est le deuxième pour l'uB. L'université a été associée dès sa conception, ce qui est positif, car nous ne sommes plus vues comme un prestataire d'enseignement et de recherche par les partenaires.

Un troisième schéma est en discussion pour Chalon-sur-Saône.

L'inauguration du Département d'odontologie – UFR sciences et santé

L'inauguration du Département d'odontologie a eu lieu en présence du Préfet, de la Présidente de Région et de l'équipe projet. Dorénavant, les étudiants sont formés à Dijon dans des constructions modulaires confortables et modernes de plus de 600 m² dans l'attente de la construction de la nouvelle extension prévue dans le contrat Etat-Région.

Echange avec l'Agence de l'innovation en santé (AIS)

La Directrice de l'AIS a été accueillie dans le cadre du plan France 2030. Les échanges ont porté sur les dispositifs de recherche et d'innovation dans le domaine de la santé.

Il a notamment été évoqué les graduate school et le financement des programmes gradués via le volet « connaissance » du plan France 2023.

Structuration région EPE (Etablissement Public expérimental)

Le projet EPE, dans sa configuration actuelle, a été transmis au Ministère pour un avis informel. Le Président a également eu l'occasion de s'entretenir la nouvelle directrice de l'Ecole Nationale Supérieure d'art de Dijon, Madame Amel Nafti.

Sur la politique de site

L'Etat attendait pour le 2 octobre, un document prévoyant la future organisation des graduate school pour décider du dégel des PIA. L'uB est en attente du retour du Ministère et un entretien est prévu le 10 novembre pour échanger sur le sujet.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 3 octobre 2023

Vote CFVU	Favorable/Favorable à l'unanimité /défavorable Membres élus présents ou représentés : 21 Suffrages exprimés : 21 Ne prend pas part au vote : __ Contre : __ Abstention : __ Pour : 21
----------------------	--

3. Point d'information sur la nouvelle ODF en licence d'économie

Monsieur Lopez, Directeur de l'UFR DSEP, est invité à éclairer la commission sur les divergences portant sur la nouvelle mouture de licence d'économie.

Le différend porte sur l'UE « expertise éco » qui a été pensée afin d'accompagner les étudiants dans la réalisation de leurs mémoires de fin d'année.

La réflexion sur la nouvelle offre de formation a débuté à la rentrée 2021 et a été menée avec les Responsables de L1 et de L2. Elle a été affinée lors des deux passages en assemblée générale de section. Néanmoins, un blocage subsistait sur l'UE « expertise éco ». Deux projets distincts, portés par des enseignants, ont été présentés lors du conseil de l'UFR le 12 septembre 2023. Le projet retenu a été validé (11 voix pour et 3 contre) et son concurrent rejeté.

Monsieur Lopez précise que ses divergences ont également des origines extérieures à la nouvelle offre de formation.

La commission s'interroge sur la mise en œuvre de cette réforme pédagogique compte tenu de la situation.

Monsieur Lopez rappelle que le blocage ne porte que sur une UE et que les enseignants favorables à cette révision sont en nombre suffisant pour assurer cet enseignement.

Il souligne également la nécessité de clôturer ce chapitre et de mettre fin aux comportements favorisant les dissensions au sein de l'UFR.

3. Compte-rendu des travaux de la commission FSDIE du 12 octobre 2023

Monsieur Roulliat informe que de nombreux reports ont été prononcés par la commission FSDIE. Les dossiers irrecevables en l'état pourront être réétudiés lors d'une prochaine réunion.

Ainsi, les demandes de l'ENS InsiDijon (informations manquantes), de la CEDB (dépenses à justifier), de la CDB Bio (budget à réévaluer) et de l'ADAH (en attente des nouveaux statuts de la FSDIE) sont reportées.

Il a été décidé d'octroyer une subvention de 133,75 € à la Febia pour l'organisation de leur congrès annuel et de de 2 197,93 € à l'AJMGB pour la réalisation d'un gala.

Avis CFVU	Favorable à l'unanimité Membres élus présents ou représentés : 21 Suffrages exprimés : 21 Ne prend pas part au vote : __ Contre : __ Abstention : __ Pour : 21
----------------------	---

4. Compte-rendu des travaux de la commission Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC) du 12 octobre 2023

Monsieur Roulliat rappelle que la commission CVEC, interne à l'uB, s'intéresse à l'usage de la partie de la CVEC qui revient à l'établissement.

Une charte détaillant la nature, le cadre législatif, le fonctionnement et les objectifs de l'utilisation de la CVEC est en cours de réalisation. Elle sera prochainement soumise à la CFVU.

Ce texte aura également pour objectif d'éclairer les porteurs de projets sur les actions finançables.

Il est proposé de répartir les fonds CVEC en trois :

- une part « récurrente » qui permettra de financer les services de l'université
- une part « projet » qui proviendrait de la différence entre le montant total de la CVEC et de la part récurrente
- une part « reprogrammation » qui sera constituée des projets validés mais reportés

Monsieur Roulliat souligne une véritable montée en puissance de la vie étudiante au sein de l'uB compte tenu du nombre de projets soumis à l'étude de la commission.

La stratégie choisie est d'avoir des priorités à mettre en avant en termes d'actions. Elle permettra également de développer la recherche d'autres sources de financement (Région, CROUS, métropole, ...).

Avis CFVU	Favorable à l'unanimité Membres élus présents ou représentés : 21 Ne prend pas part au vote : __ Abstention : __	Suffrages exprimés : 21 Contre : __ Pour : 21
----------------------	--	---

5. Compte-rendu des travaux de la commission de la pédagogie du 16 octobre 2023

5.1. Charte de l'engagement étudiant

Madame Fiorentino rappelle que l'engagement étudiant fait déjà l'objet d'une reconnaissance dans l'actuelle offre de formation, mais de manière fragmentée, via des UE transversales ou des éléments constitutifs (EC). A l'occasion de la réflexion sur la nouvelle offre de formation, il est apparu la nécessité de renforcer la valorisation de l'engagement étudiant.

Dans la note de cadrage adressée aux équipes en octobre dernier, il était mentionné que les futures maquettes devraient permettre la valorisation d'une forme d'engagement étudiant, au moins une fois par cycle. Un tour des composantes a été réalisé avec Madame Morlaix et Monsieur Demonceaux pour rappeler cette aspiration.

Les activités ou situations susceptibles de rentrer dans le cadre de cet engagement étudiant fixée par la circulaire du 23 mars 2022 sont évasives. Ainsi, une réflexion au niveau de l'établissement était nécessaire pour s'assurer d'une certaine équité. Un groupe de travail comprenant 43 personnes issues des composantes, des élus étudiants de la CFVU et des services centraux a été mis en place.

Madame Fiorentino les remercie pour leurs participations.

De ce groupe de travail, il est ressorti une charte qui a été soumise aux Directeurs de composantes et aux Responsables de mention.

Le texte final permet de renforcer la visibilité de l'engagement étudiant et de l'encadrer.

Il est vivement souhaité que l'engagement étudiant soit valorisé par des crédits ECTS. Cela n'a pas été le cas pour toutes les maquettes, mais le sera probablement au cours de la prochaine offre. Exception faite pour les formations, où la valorisation de cet engagement est déjà réglemantée sur le plan national.

En outre, via RITM BFC, un financement a été obtenu de 15 heures pour un référent dans chaque composante. Cela permettra d'accompagner les équipes dans l'inscription de l'engagement étudiant dans leurs maquettes et sa mise en œuvre. La Vice-Présidente a demandé aux Directeurs de composante de donner le nom d'un référent pour chaque composante.

Cette charte donne une définition de l'engagement étudiant, qui a fait consensus au sein du groupe de travail. Les types d'activités ou situations susceptibles de rentrer dans ce cadre sont présentés (l'engagement civique, l'engagement citoyen, l'engagement international, l'engagement familial, l'engagement pédagogique et l'engagement professionnel). Ils supposent tous la réalisation

d'une activité d'un moins 35 heures. En outre, il est demandé la production d'un rapport de 5 à 10 pages et d'une éventuelle soutenance.

La charte précise les différentes manières de valoriser l'engagement étudiant dans les maquettes. En annexe, figurent un exemple de grille de notation et un référentiel des compétences pour aider les évaluateurs et les étudiants.

Suite à la commission de la pédagogie, un point a été rajouté sur la recevabilité. Elle vise à contrôler que la demande déposée rentre bien dans ce dispositif et d'éliminer le risque d'avoir un étudiant en fin d'année avec une UE qui ne pourra pas être validée.

Interrogée sur la soutenance, Madame Fiorentino indique que le choix de l'organiser revient aux formations.

Cette charte de l'engagement étudiant rentrera en application à partir de la rentrée 2024.

Avis CFVU	Favorable à l'unanimité Membres élus présents ou représentés : 21 Ne prend pas part au vote : __ Abstention : __	Suffrages exprimés : 21 Contre : __ Pour : 21
----------------------	--	---

5.2. Conventions pédagogiques

Les conventions suivantes ont été soumises à l'avis de la CFVU :

- avec **l'université de Lorraine** et **l'université de Franche-Comté** précisant la mise en place d'une formation d'odontologie et l'aide apportée à l'uB par l'université de Lorraine,
- avec **l'université de Strasbourg** et **l'université de Franche-Comté** concernant la formation d'odontologie et l'aide apportée par l'université de Strasbourg aux co-signataires,
- avec **le lycée Moisand** et concernant **l'ESIREM** pour l'accueil de 14 élèves-ingénieurs de la spécialité matériaux,
- avec **la Ligue de l'enseignement en Côte-d'Or** et pour **l'INSPE** mettant en place un action de sensibilisation à la lutte contre les discriminations, à destination des étudiants d'un master MEEF,
- avec **Adexprea Radio** prévoyant l'enregistrement et la diffusion d'une émission de radio dans le cadre du DU Passerelle géré par **l'UFR Lettres et philosophie**,
- avec **By association** pour la mise en place d'ateliers de danse contemporaine dans le cadre du DU Passerelle,
- avec **la compagnie Grenier Nefu** pour la création d'un spectacle de théâtre dans le cadre du DU Passerelle,
- avec **Monsieur Julien Guerri**, dans le cadre du DU Passerelle, pour la mise en place d'ateliers de bande dessinée,
- avec **Inuk Photographies** pour la mise en place d'ateliers de photographes dans le cadre du DU Passerelle,
- avec **la CND Théâtre Dijon**, pour le compte de **l'UFR Lettres et philosophie**, prévoyant la mise en place d'un accompagnement à la création théâtrale pour les étudiants du Département de lettres modernes,
- Avec **le syndicat mixte Yonne médian** et concernant **l'UFR SVTE** pour la réalisation d'un projet tuteuré dans le cadre de la dernière année de Master sol, eau, milieux, environnement.

Aucune observation n'a été faite.

Avis CFVU	Favorable à l'unanimité Membres élus présents ou représentés : 21 Ne prend pas part au vote : ___ Abstention : ___	Suffrages exprimés : 21 Contre : ___ Pour : 21
----------------------	--	--

6. Poursuite des travaux de la commission de la pédagogie du 23 octobre 2023 :

offre de formation de l'uB à compter de la rentrée 2024-2025 (sous réserve de l'accréditation).

Le Ministère a informé en début de mois que la nomenclature concernant la mention « sciences de l'éducation » évoluait en « sciences de l'éducation et de la formation ». Le vote de la CFVU du 26 octobre concernant la licence sera amendé en Conseil d'Administration pour mettre à jour la nomenclature.

Il est soumis au vote de ce jour, l'offre de formation des diplômes du second cycle. Les modalités de contrôles de connaissances et les volumes horaires seront votés lors de la CFVU du 15 janvier 2024.

L'offre du second cycle soumise au vote est composée de :

- un diplôme d'Etat d'infirmiers en pratique avancée,
- un diplôme d'Etat de sage-femme,
- un diplôme national d'œnologue,
- un diplôme supérieur de comptabilité et de gestion,
- un diplôme supérieur du notariat,
- trois diplômes de formation approfondie santé,
- quatre masters MEEF,
- huit formations d'ingénieur,
- 53 masters.

Au total, il est proposé 73 diplômes de second cycle.

Concernant les modalités de contrôle des connaissances, Madame Fiorentino informe que suite à l'étude des fichiers Template, trois solutions se dégagent sur la compensation :

- compensation entre les UE,
- non compensation entre les macros ou les blocs de compétence mais compensation à l'intérieur des blocs ou macros,
- compensation à l'intérieur des semestres mais pas entre les semestres.

Il a été jugé, dans le groupe de travail, que la non-compensation entre les macros ou blocs de compétence était trop sévère. Néanmoins, les équipes pédagogiques qui ont fait le choix de l'approche par compétences ne comprennent pas qu'ils puissent encore avoir une compensation entre blocs de compétences. Il a été décidé de retenir une situation médiane, se rapprochant de ce qui est connue dans le référentiel commun des études (RCE) actuellement : une compensation entre les macros ou blocs de compétences à l'exception d'une ou deux macros ou blocs de compétences jugés comme cœur des métiers. Ces solutions sont soumises au vote du groupe de travail.

Par ailleurs, le prochain RCE sera étudié lors de la commission de la pédagogie du 16 novembre. Dans l'idéal, il pourrait être voté lors de la CFVU du 7 décembre ou le cas échéant à celui du 15 janvier 2024.

Vote CFVU	Favorable à l'unanimité	
	Membres élus présents ou représentés : 21	Suffrages exprimés : 20
	Ne prend pas part au vote : __	Contre : __
	Abstention : 1	Pour : 20

Questions diverses

Il est souligné que des étudiants alternants n'ont pu participer au scrutin concernant les élections des étudiants et est demandé la possibilité d'organiser un vote électronique.

Le Président indique qu'il faudra consulter le PAJL sur ce point qui concerne le droit électoral. En outre, l'organisation d'un scrutin par voie électronique en parallèle d'un scrutin sur site augmenterait fortement les coûts. Les étudiants ne pouvant voter sur site peuvent donner une procuration.

Une inquiétude est remontée concernant l'adoption du RCE en janvier 2024 et son obligation de publicité.

Il est rappelé que le RCE doit être affiché avant la fin du mois suivant la rentrée.

Le dernier point soulevé concerne les files d'attente des étudiants devant les établissements du CROUS et l'augmentation des prix pour le personnel.

Monsieur Olivaud, directeur CROUS du site Dijon, répond que la question des files d'attente est un problème récurrent et qu'une étude a été menée. Il souligne une augmentation importante de la demande. Pour limiter ces désagréments, le CROUS a diversifié son offre (nouveau site en centre-ville, food-truck, ...) et à développer la distribution des repas à emporter.

Néanmoins, il y a une saturation des moyens de production qui nécessite l'ouverture de nouveaux lieux de restauration. La réponse ne peut être que collective.

Il est rappelé que le personnel administratif a accès à tous les points de restauration sur le campus. L'ouverture d'une prochaine cafeteria est prévue à l'institut Agro, à moyen terme.

Le nécessaire est fait pour augmenter l'offre de restauration à la fois qualitativement et quantitativement, tant pour les étudiants que pour le personnel.

Concernant le prix des repas pour le personnel administratif, Monsieur Olivaud précise que le CROUS ne peut supporter seul les conséquences financières, son offre étant largement déficitaire. Il ajoute qu'une participation de l'université est envisageable pour réduire le prix du repas.

La réponse a apporté doit être globale.

Face à ses difficultés, il est rappelé que certaines UFR ont fait des efforts pour permettre aux étudiants de se restaurer dans de bonnes conditions en aménageant des tiers lieux. Une réflexion peut être menée pour les développer.

Le Président soulève la question de l'entretien de ces parties et de la charge de travail supplémentaire pour les équipes techniques. Une reconfiguration de la Maison de l'étudiant est à l'étude pour que l'espace dédié au public soit augmenté.

Fin de séance : 11h30